

L'offre en tic de l'information juridique et légale au Cameroun : le rôle des bibliothèques et des bibliothécaires

Monique Marguerite Bekolle

ABADCAM, Yaounde, Cameroon

Email : gaisiebekolle@yahoo.fr



Copyright © 2015 by Monique Marguerite Bekolle. This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 3.0 Unported License:

<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>

Abstract:

Une enquête menée auprès des bibliothèques et des bibliothécaires de la capitale du Cameroun a permis de faire l'état des lieux de l'offre en TIC de l'information juridique au Cameroun dans les bibliothèques et le rôle joué par des bibliothécaires. Les difficultés que ces derniers rencontrent, comment les praticiens du droit s'organisent pour se passer des bibliothèques et bibliothécaires. Des suggestions pour demeurer dans la compétitivité et garder nos publics.

Mots clés : TIC , Bibliothèque, Bibliothécaire, Droit , Cameroun, services.

Abstract :

A survey made in Yaounde among libraries and librarian enable us to have an idea of ITC services concerning Cameroon law, the part of librarian. The difficulties encountered, how lawyers are organised to collect the information needed for their job without the help of librarians and libraries. Some suggestions in order to continue to be competitive and keep our publics.

Keywords : ITC, library, librarian, law, Cameroon, offer.

INTRODUCTION

Notre exposé est le produit d'une enquête menée à Yaoundé, la capitale du Cameroun auprès des bibliothèques et des bibliothécaires afin de révéler leur rôle en matière de l'offre en Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) de l'information juridique.

En effet, le droit est un produit qui touche toutes les couches sociales, du particulier aux professeurs d'université.

Dans toutes les bibliothèques visitées, le fonds documentaire en droit était considérable pour répondre aux attentes de ce public mais ces informations sont statiques et voir obsolètes. Car quand on édite un ouvrage, les informations surtout juridiques sont dépassées, dans une moindre mesure les articles publiées.

La question qui se pose avec acuité est celle de savoir si avec l'avènement de la société de l'information, les bibliothèques et les bibliothécaires se sont arrimés à cette nouvelle donne qui est une aubaine pour toutes les disciplines mais plus spécifiquement en matière juridique.

Pour ce faire, nous avons mené nos investigations auprès des bibliothèques publiques, des bibliothèques spécialisées en certains domaines dont l'environnement, des langues nationales et étrangères. Bien qu'elles offraient les ressources électroniques de leurs spécialités, l'offre en TIC en information juridique était faible voire inexistante. C'est alors que nous avons mis un accent sur un échantillon de 11 bibliothèques spécialisées en droit présente dans la ville de Yaoundé. De cet échantillon, nous en avons éliminé deux qui ont un fonds documentaire juridique de qualité et actuel mais ne font aucune offre en TIC.

La visite des bibliothèques et l'entretien avec les bibliothécaires, nous a permis de cerner les différents offres en TIC, de voir le profil des usagers et voire quels services dont ils pourraient avoir besoin.

C'est pourquoi notre propos sera divisé en deux parties l'analyse de l'offre en information juridique (I) et du rôle des bibliothèques et des bibliothécaires (II).

I – Analyse de l'offre en information juridique

Avant de faire l'analyse de l'offre (B), il faut au préalable faire le point sur le profil des usagers (A).

A- Les usagers des bibliothèques juridiques de la ville de Yaoundé

De l'entretien avec les bibliothécaires et du registre des visites, il ressort que les usagers de ces bibliothèques sont des étudiants, des enseignants, des chercheurs, des praticiens du droit, des policiers, des comptables, les autres professionnels et des particuliers.

B- Leurs besoins

En principe, le droit est constitué :

- des textes de lois, des règlements...
- de la jurisprudence qui est constituée des décisions de justice ;
- et de la doctrine à savoir des monographies, des articles...

Ce sont ces éléments qui soutiennent toute réflexion juridique, que ce soit pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les praticiens du droit, les particuliers.

Que ce soit les lois ou la jurisprudence, elles subissent des modifications constantes. D'où la nécessité d'une veille juridique constante.

II – L'offre en TIC en information juridique des bibliothèques de la ville de Yaoundé

Avant de parler de l'offre en TIC en information juridique, nous présenterons les bibliothèques visitées qui ont été retenues (A) puis de la pertinence de leur offre en TIC juridique(B), enfin du rôle joué par les bibliothécaires (C).

A- Présentation des bibliothèques

Les bibliothèques visitées sont de trois catégories : les bibliothèques universitaires ou des grandes écoles(1), les bibliothèques institutionnelles (2), les bibliothèques professionnelles et les médiathèques (3).

1- Bibliothèques universitaires ou des grandes écoles

Sur la pléiade des bibliothèques des universités et grandes écoles de la capitale camerounaise, nous avons sélectionné un échantillon de quatre bibliothèques, la Bibliothèque centrale de l'Université de Yaoundé I, la bibliothèque de l'Aumônerie Catholique, celles de l'Université Catholique de l'Afrique Centrale et de l'Institut International des Assurances. Nous avons éliminé celle de la centrale de l'Université de Yaoundé I, bien qu'elle ait une offre en TIC, son offre en information juridique était insignifiante, quant à l'Aumônerie Catholique, son fonds documentaire juridique est riche mais ne dispose qu'une base de données pour la recherche documentaire de son fonds. En définitive, nous avons retenues deux bibliothèques qui répondaient à nos attentes.

a- Institut International des Assurances

Créée en 1972 en même temps que l'institution, la bibliothèque dispose d'un fonds constitué d'ouvrages de revues et périodiques juridiques mais son fonds documentaire est surtout spécialisé en assurances.

Elle a pour usagers : le personnel, les étudiants de cette institution, des Avocats.

Le personnel est constitué de deux personnes, dont seul le chef est formé.

Les mémoires des étudiants peuvent être consultés sous format papier ou électronique.

b- L'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)

L'UCAC est dotée d'un réseau de bibliothèques équipées de la technologie numérique qui, pendant l'année universitaire, met à la disposition de ses usagers plus de 45 000 ouvrages. Cela fait d'elle l'une des bibliothèques les plus fournies du secteur privé au Cameroun. Un personnel qualifié et dynamique, constitué de 14 personnes dont un stagiaire y travaille quotidiennement.

Un réseau de bibliothèques

Pour répondre aux besoins documentaires, l'Université dispose d'un réseau de bibliothèques implantées sur les différents campus et composé d'une bibliothèque centrale et de cinq bibliothèques annexes :

- Bibliothèque Centrale au Campus de NKOLBISSON avec 38000 ouvrages environ ;
- Bibliothèque APDHAC avec 700 ouvrages environ ;
- Bibliothèque Claude PAIRAULT en Faculté de Philosophie avec 1800 ouvrages environ ;
- Bibliothèque du Département du Droit Canonique avec 1500 ouvrages environ ;
- Bibliothèque de l'IRSA en Faculté de Sciences Sociales et de Gestion avec 650 ouvrages environ ;
- Bibliothèque Annexe au Campus d'EKOUNOU-AYENE avec 48004 ouvrages environ.

Les salles de lecture

Les bibliothèques de l'UCAC mettent à la disposition du public des salles de lecture aérées et spacieuses.

Ces différentes bibliothèques accueillent et mettent à la disposition des usagers :

- Des monographies
- Des magazines
- Des espaces pour réviser et travailler ...
- La littérature grise, entre autres les mémoires et travaux d'étudiants ...

2- les bibliothèques institutionnelles

il nous a semblé utile de visiter les institutions où se construit le droit, s'élabore la jurisprudence. L'Assemblée nationale propose et adopte les lois tandis que les arrêts de la Cour Suprême constitue la jurisprudence camerounaise.

a- La Bibliothèque de l'Assemblée Nationale

La Direction de l'Information Documentaire est chargée de la gestion de la documentation nécessaire à l'information des parlementaires, du personnel et du public.

Elle contient en son sein trois (03) structures:

- La bibliothèque
- Les archives
- Le centre de recherche parlementaire

Elle compte quarante (40) personnes dont la moitié sont les cadres (pluridisciplinaires).

L'accès est contrôlé. Néanmoins, en dehors des députés, des auditeurs, du personnel, les lecteurs sont des étudiants de droit, des chercheurs.

b- Le Ministère de la Justice

Le service de la documentation et des archives de ce ministère dépend du Secrétariat Général, il comprend deux bureaux : celui de la Bibliothèque et celui des Archives. En guise de personnel, il n'y a que ces deux responsables qui sont des professionnels des sciences de l'information documentaire.

Cette Bibliothèque spécialisée en droit, est riche en documentation juridique :

- Journal officiel
- Textes de lois dans leur intégralité
- Recueil des textes
- Monographies
- Revues juridiques
- Rapport
- Compte-rendu des services centraux
- Recueil de jurisprudence

Les personnels du Ministère et de la Présidence de la République du Cameroun, des particuliers, des étudiants, des chercheurs, des enseignants sont ceux qui fréquentent cette bibliothèque.

Produits documentaires :

- Règlement de textes : - grands thèmes
- Textes les plus demandés.

c- La Cour Suprême

<http://www.coursupreme.cm/>

Au Cameroun, la Cour suprême est la plus haute juridiction en matière judiciaire, administrative et de jugement des comptes. Elle est divisée en trois chambres spécialisées :

- une chambre judiciaire ;

- une chambre administrative ;
- une chambre des comptes.

Elle a un **Centre de documentation multimédia** dont l'accès est contrôlé, mais a un site sur le net qui est riche en information juridique.

c- La Chambre des comptes

La Chambre des Comptes de la Cour Suprême du Cameroun a pour but de renseigner sur le bilan des activités de la Chambre : activités juridictionnelles et activités administratives.

La Chambre des Comptes a ouvert au premier étage de l'immeuble siège une bibliothèque qui compte plus de 500 ouvrages, hormis les périodiques. Les ouvrages ont principalement trait aux finances publiques, à la comptabilité, à la gestion et à l'analyse financière, aux codes de procédures juridiques, aux recueils des grands arrêts de la jurisprudence administrative ou financière, aux recueils de lois et textes réglementaires ...

Une partie des rayons est occupée par les publications de la Chambre qui concernent les rapports annuels, les rapports de mission, les actes des séminaires et des forums d'échanges.

Le personnel de la bibliothèque est composé de treize (13) personnels techniques (archivistes, documentalistes et informaticiens)

d- Le Ministère de la Fonction Publique et de la réforme administrative

Ce ministère qui gère tous les personnels de la fonction publique camerounaise a prévu dans son organigramme, un service de la documentation et de la bibliothèque, en guise d'offre en TIC, il a une bibliothèque virtuelle.

3- les bibliothèques professionnelles

Pour le besoin du monde professionnel de la ville de Yaoundé, notre capitale compte à son actif plusieurs bibliothèques dont celle de l'Association des Femmes Juristes, la bibliothèque du barreau de l'ordre des Avocats, la Fondation ENGO ELA. Mais nous nous sommes intéressés à celles du Barreau de l'Ordre des Avocats et à l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique.

a- l'Ordre des Avocats

Le Barreau du Cameroun dont le siège est à Yaoundé, dispose d'un espace au sein de son local qui sert de bibliothèque.

Le Fonds documentaire est constitué de documents anciens venant des dons.

- Différents codes français
- Ouvrages
- Périodiques

Sa page web est en cours de construction

La bibliothèque n'est pas visitée, sert de salle de travail pour le personnel ou pour des Avocats ou des visiteurs.

b- Organisation pour l'harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA)

Sa Bibliothèque est spécialisée en droit des affaires.

Ses collections sont composées de monographies, d'encyclopédies, des usuels, d'ouvrages techniques, des formulaires spécialisés.

Le chef de service et son assistant forment le personnel.

B- Offre en TIC en information juridique

1- L'Institut International des Assurances

La bibliothèque est informatisée mais sans base de données, les dix ordinateurs sont des postes individuels avec accès à internet.

La bibliothèque propose des services suivants :

- Une formation à l'utilisation de la bibliothèque,
- La recherche documentaire sur le net,
- L'assistance à la recherche documentaire sur la toile a permis au bibliothécaire de rassembler sur son poste de travail des dossiers, produits des différentes recherches des usagers.

Le responsable de la bibliothèque dispose ainsi environ 20 000 livres électroniques dont la majorité est juridique.

2- L'Université Catholique d'Afrique Centrale

<http://41.204.94.197> est le lien pour accéder au catalogue de la bibliothèque de l'UCAC, fait sur la base du logiciel PMB.

La bibliothèque met à la disposition de son public des Ressources électroniques :

- Un accès à internet à un coût symbolique ;
- la bibliothèque électronique www.globethics.net
- Des Ressources en texte intégral en droit, google via le site www.cairn.info

Au début de chaque année académique, une séance de formation à la recherche documentaire est organisée à l'intention des nouveaux étudiants sur le logiciel de gestion documentaire. Tout au long de l'année académique, les enseignants et les étudiants peuvent demander de

l'aide au personnel en cas de difficulté lors d'une recherche documentaire ou se renseigner aux accueils.

3- L'Assemblée Nationale

Pour l'essentiel, la mise en œuvre des missions de cette direction s'articule autour d' :

- un service de veille qui consiste à rester en alerte durant les travaux de session,
- un service de réactivité pour répondre rapidement et efficacement aux besoins des Députés
- et enfin des services innovants intégrant les TICS.

Il dispose d'un accès à internet pour son personnel et ses usagers.

Il vient de numériser les archives de l'Assemblée Nationale.

4- Ministère de la Justice

Sa Base de données informatisée comprend des lois et règlements.

Logiciel : Access

Logiciel de gestion de bibliothèque libre : Book DB

La base de données sert de repérage, la recherche se fait par Matières et localisation.

Il dispose aussi des CD-ROM sur :

- la vulgarisation du droit en langues nationales ;
- des Textes de lois et règlements ;
- des documentaires.

Moyens matériels : deux ordinateurs.

Accès à l'internet est contrôlé, réservé au personnel.

Toutefois, son site <file:///D:/minjust.htm> offre un service e-justice, une documentation et des textes de lois téléchargeables sur :

- les Rapports Droits de l'Homme
- les Codes
- les Reformes
- les Circulaires
- les Bulletins officiels
- les Arrêtés

5- La Cour Suprême

[file:///D:/Cour SuprêmeCameroun.htm](file:///D:/Cour%20Supr%C3%AAmeCameroun.htm)

La bibliothèque virtuelle de la Cour Suprême du Cameroun met à la disposition des internautes :

- des textes de lois relatifs aux Magistrats, à la Cour Suprême, à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême ;

- la jurisprudence : un résumé des arrêts avec une option de télécharger l'arrêt en texte intégral.
- Ses publications.

Un livre électronique en français et en anglais intitulé « **Au cœur du pouvoir judiciaire** » publié en 2012 qu'on peut télécharger.

6- La Chambre des Comptes

La bibliothèque de cette institution dispose d'un accès à Internet et d'un intranet.

L'INTERNET

L'internet permet aux magistrats de la Chambre de s'inspirer des méthodes de travail d'autres juridictions financières et de s'informer quant à l'évolution de la jurisprudence et des controverses doctrinales.

L'intranet

Le site intranet de la Chambre des Comptes, réalisée avec l'appui financier de l'Union Européenne, devenu fonctionnel au cours du dernier trimestre de 2009, joue un rôle important dans la gestion et le partage des connaissances au sein de la juridiction :

- regroupe dans une seule base de données rapidement accessible notamment par tous les magistrats, l'ensemble des textes légaux et réglementaires et les guides de contrôle ;
- permet l'échange de documents et d'information entre les magistrats.

7- Le Ministère de la Fonction Publique et de la réforme administrative

www.minfopra.gov.cm

Ce ministère, qui gère tous les personnels de la fonction publique camerounaise, a un service de la documentation et de la bibliothèque, en guise d'offre en TIC, il a une bibliothèque virtuelle.

Ce site met à la disposition des internautes en texte intégral les documents suivants :

[Textes Généraux et textes spécifiques](#)

[Statuts particuliers et statuts spéciaux](#)

[Jurisprudence en matière de fonction publique](#) constitué de 50 arrêts commentés relatifs à la responsabilité de la puissance publique, les principes généraux du droit, la compétence de la juridiction administrative, procédure administrative contentieuse, le recours pour excès de pouvoir, la fonction publique.

8- Le Barreau de l'Ordre des Avocats

L'ordre des Avocats est très organisé, chaque Avocat dispose d'un accès à Internet pour la recherche documentaire. De plus ce corps est d'autant plus solidaire qu'à travers le forum, les Avocats s'échangent des informations sur les lois, la jurisprudence.

Comme ce sont des praticiens, un accent est mis sur la jurisprudence, dont une partie est numérisée. Chaque Avocat a son ordinateur portable avec un accès à Internet. Chacun a constitué une base de données comprenant des textes de lois, les articles juridiques, de la jurisprudence, ce dont ils ont besoin pour leur plaidoirie.

9- La Bibliothèque Ohada

En guise de ressources électroniques, elle dispose:

- Des actes uniformes OHADA en format papier, électronique et CD-ROM ;
- D'un site www.ohada.org qui permet de télécharger les actes uniformes, la jurisprudence, les articles...
- Des documents numérisés ;
- Des Cours de l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA), l'école de l'OHADA ;
- Revue ERSUMA.

Comme services, elle propose :

- Des Produits documentaires : modèle type de statut des sociétés coopératives ;
- La recherche documentaire sur les rayons et sur le net ;
- Un guide des utilisateurs.

L'accès à l'internet est réservé au personnel.

C - L'offre des bibliothécaires en TIC de l'information juridique

De notre enquête, et des différents entretiens que nous avons eu avec des bibliothécaires, nous avons constaté que la hiérarchie ne facilite pas la tâche à certains de nos confrères parce qu'elle ne met pas à leur disposition le matériel nécessaire, ou des informaticiens pour la mise en réseau des ordinateurs pourtant disponibles, elle refuse de renforcer leurs capacités en informatique documentaire.

Néanmoins, pour leur efficacité les bases de données sont faites à base du logiciel Access. Un autre a mis à profit la connexion internet et ses ressources financières propres pour la constitution d'un fonds électronique, soit plus de 20 000 livres électroniques collectées dans le cadre de la recherche documentaire des étudiants et chercheurs. Ce dernier exige en plus du format papier des travaux de recherche déposés dans la bibliothèque, la version électronique.

Les bibliothécaires des institutions diplomatiques (Institut Français de Yaoundé et l'Institut Goethe du Cameroun) qui diffusent leur culture mettent à la disposition de leurs usagers des bibliothèques virtuelles avec une offre en information juridique.

Les bibliothécaires de l'Assemblée mènent une veille juridique qui leur permet de produire des dossiers de presse hebdomadaire.

En dehors du bibliothécaire de l'Institut Goethe du Cameroun qui est présent sur facebook et twitter, et qui fait une promotion des bibliothèques camerounaises à travers un annuaire qui est disponible sur le net, les autres ne sont pas très actifs.

Or avec l'avènement des nouvelles technologies, plus particulièrement Google qui ont mis du plomb dans l'aile de notre profession, les bibliothécaires doivent être présents dans les réseaux sociaux pour présenter leurs compétences et apporter leur aide dans ces milieux où se trouvent désormais la plupart de leurs usagers.

Par ailleurs, les bibliothécaires devraient dès la proclamation d'une nouvelle loi, constituer des dossiers documentaires, organiser des conférences, des tables rondes, des expositions.

CONCLUSION

L'offre en TIC en information juridique dans les bibliothèques juridiques de Yaoundé en ressources électronique est constituée de CD-ROM, de DVD, des livres électroniques, des bibliothèques virtuelles, l'accès à internet.

En dehors, de deux bibliothécaires juristes de formation initiale et des professionnels de l'information documentaire, les autres sont des professionnels de la profession. L'un de ces juriste-bibliothécaire a mis à contribution ses connaissances en droit pour mettre à la disposition de certains usagers, les statuts pour la création des coopératives selon l'acte uniforme OHADA.

Pour une meilleure offre en TIC de l'information juridique, la formation est nécessaire en informatique documentaire, une veille juridique est importante, une mise-à-jour des informations juridiques des plus cruciales. Un travail de la promotion de l'offre en TIC en information juridique devrait se faire.

Ainsi, les bibliothèques et des bibliothécaires pourraient vendre leurs services auprès d'un public qui n'a pas les moyens de payer les honoraires des praticiens du droit. Il en est de même des grands chantiers du Cameroun pour son émergence en 2035 qui sont une raison idoine pour collecter des informations nécessaires pour les opérateurs économiques.

BIBLIOGRAPHIE

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1548-les-services-documentaires-des-bibliotheques-juridiques-parisiennes.pdf>

<http://www.actualitte.com/bibliotheques/etude-evaluer-les-usages-des-tic-en-bibliotheque-44963.htm>

<http://blog.vodeclit.com/2013/08/13/etude-la-perception-des-usagers-sur-les-tic-dans-les->

bibliotheques-publiques-en-france/
<http://espaceb.bibliomontreal.com/2011/11/21/le-tic-dans-la-bibliotheque/>
http://www.archivesic.ccsd.cnrs.fr/.../Avenir_du_métier_du_bibliothécaire_4.0_..
<http://www.rocare.org/ChangingMindsets/pdf/ch15-ICTandChangingMindset.pdf>
<http://minfopra.gov.cm/textes/commentairedesdecisionsdejustice.html>
<http://ucac-icy.net/index.php/bibliotheques>
<http://www.biblio-uy1.uninet.cm/>
<http://www.coursupreme.cm/>
<http://www.biblio-uy1.uninet.cm/>
http://bdp.marne.fr/images/stories/boite_a_ouils/100_comptes_twitter_pour_demarrer_une_v_eille_professionnelle_sur_les_bibiblotheques.pdf
http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/file/index/docid/601555/filename/Avenir_du_métier_du_bibliothécaire_4.0_doc.doc
<http://tecfa.unige.ch/perso/lombardf/publications/enquete-tic-lme-07/lombard-rapport-enquete-usages-tic-lme-07.pdf>
<http://datapublication.tge-adonis.fr/Slot/001/f-001-102>
<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/950-propositions-pour-la-mise-en-place-d-une-politique-d-acquisition-de-ressources-electroniques-juridiques-a-l-universite-robert-schuman.pdf>